

LIVRET D'ENQUÊTE

COLLEGIENS



L'énigme

L'AFFAIRE JOSEPH RIDET



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





4 février 2024...
Iris Meissonnier vient d'arriver pour le week-end avec sa famille à la Ferme de l'Orme. Il fait froid dehors et elle aurait préféré voir Sibylle sa meilleure amie...



Le temps lui semble bien long. Rien de palpitant en prévision...



Elle la connaît cette chambre avec ses meubles en bois foncé, mais c'est la première fois qu'elle remarque cette toute petite poignée, juste sous le plateau



A l'intérieur, une vieille enveloppe



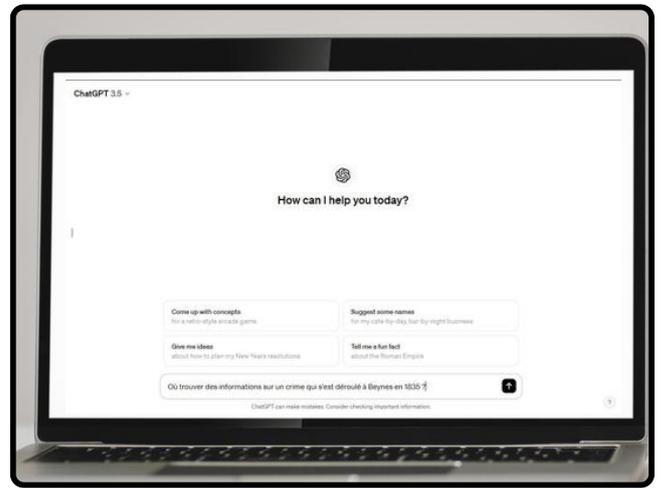
Elle contient un lot de vieux papiers pliés.



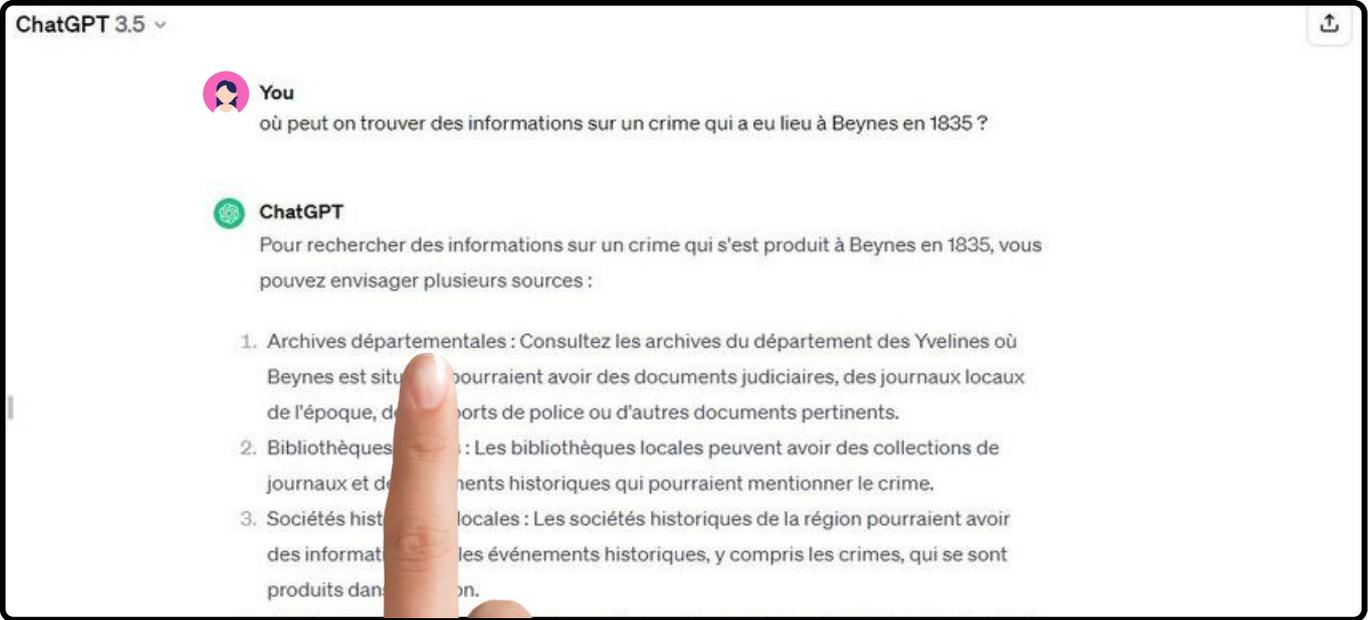
Scanne le QR code ou clique dessus pour découvrir ce que contient l'enveloppe !



Ces lettres sont bien mystérieuses. Qui visaient-elles ? Qui est cette personne dont il est question dans les coupures de journaux ? Iris commence par rechercher le nom de Joseph Ridet sur internet... sans succès...



Elle interroge chat GPT : "Où peut-on trouver des informations sur un crime qui a eu lieu à Beynes en 1835 ?"....



Les Archives départementales ? Des documents judiciaires, des journaux locaux de l'époque, des rapports de police... un univers bien étranger à Iris ! Pourtant, c'est décidé, elle veut en savoir plus sur cette affaire criminelle.



Iris ne dit rien à ses parents, glisse l'enveloppe dans son sac à dos.



Cela va être long d'attendre jusqu'à mercredi prochain, le jour où Iris a programmé d'aller aux Archives...



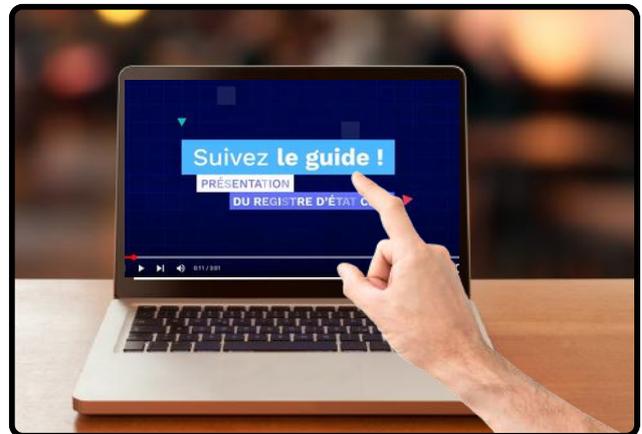
Mercredi 7 février 2024. Iris se rend aux Archives départementales, avec l'enveloppe..



Elle décide de montrer le contenu de l'enveloppe à l'archiviste de permanence, elle ne sait pas où commencer sa recherche



Bonjour Monsieur, j'ai besoin de votre aide pour comprendre ce qui est arrivé à Joseph Ridet qui vivait à Beynes en 1835, regardez ces documents



Vous devriez commencer par rechercher son acte de décès dans les registres d'état-civil, il devrait vous donner des indications. Un conseil : regardez cette petite vidéo !



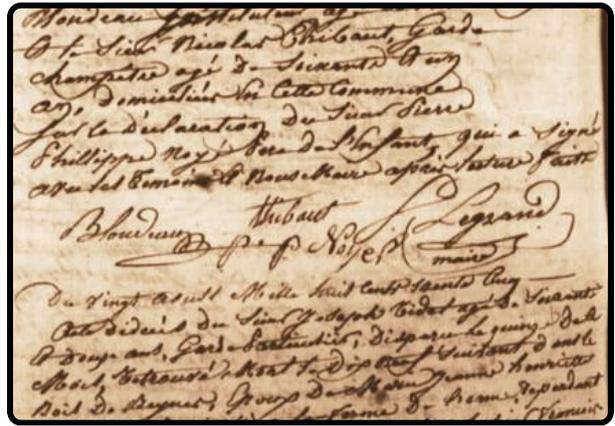
Scanne ce QR code ou clique dessus pour découvrir la vidéo recommandée par l'archiviste



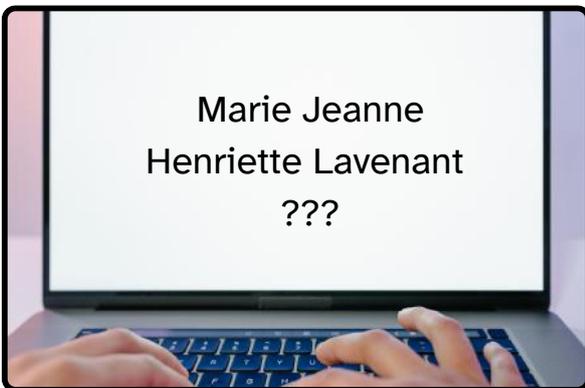
J'ai trouvé pour vous le registre d'état-civil de Beynes de 1835. Vous y trouverez sûrement la trace du décès de Joseph Ridet !



Scanne ce QR code ou clique dessus pour découvrir l'acte de décès de Joseph Ridet



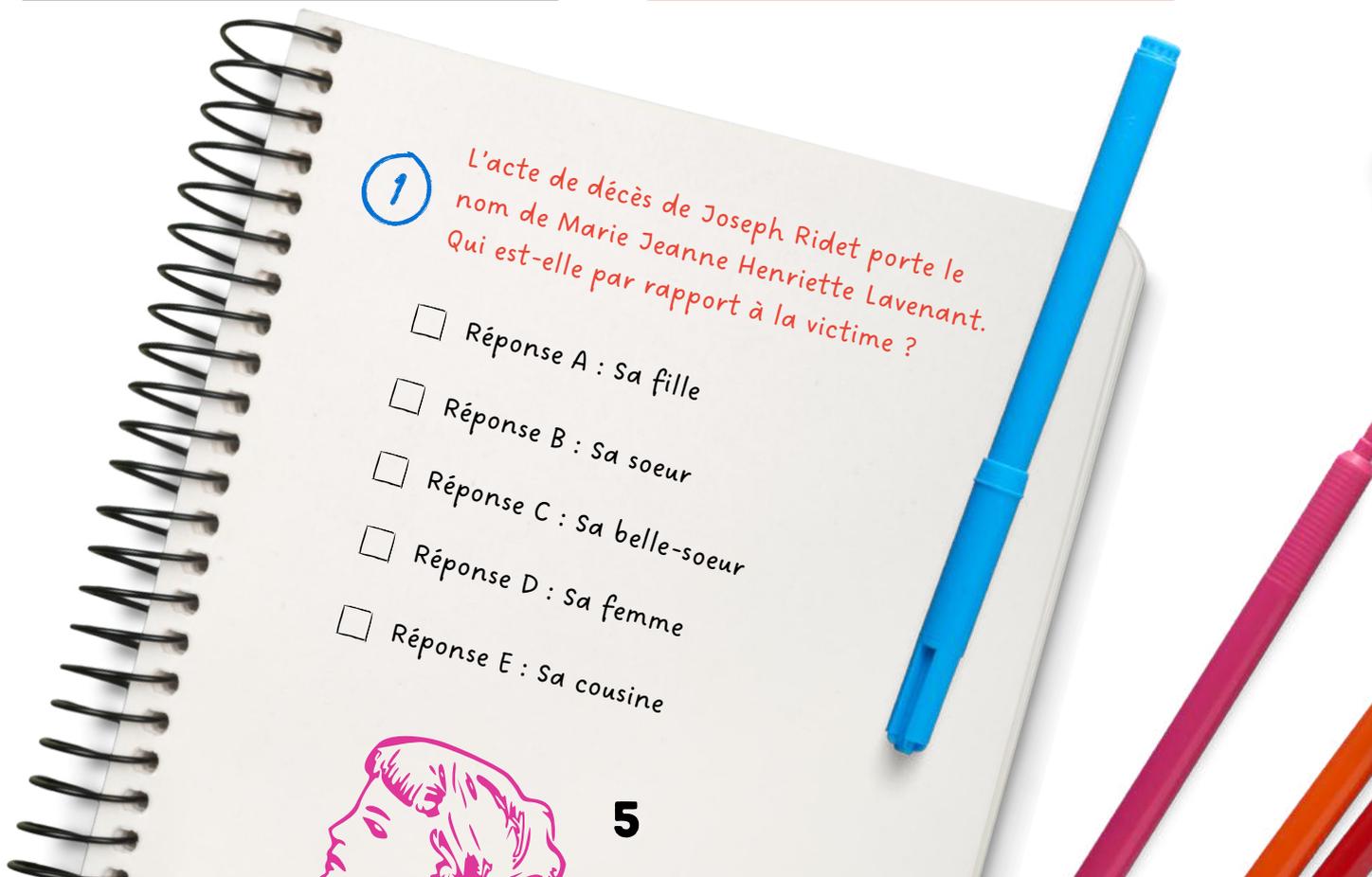
Génial ! J'ai beaucoup d'informations dans l'acte de décès de Joseph Ridet : sa date de mort, les témoins qui ont signé le document...



... Et un nom de femme. Qui est-elle par rapport à la victime ?



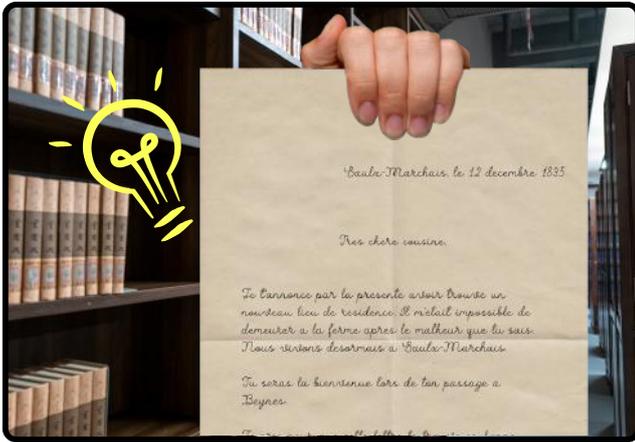
Retrouve les informations et réponds aux questions ci-dessous. Note bien tes réponses !



1

L'acte de décès de Joseph Ridet porte le nom de Marie Jeanne Henriette Lavenant. Qui est-elle par rapport à la victime ?

- Réponse A : Sa fille
- Réponse B : Sa soeur
- Réponse C : Sa belle-soeur
- Réponse D : Sa femme
- Réponse E : Sa cousine



Marie Jeanne Henriette Lavenant ! Mais bien sûr... La lettre dans l'enveloppe... la signature "MJ Henriette L" ! Elle s'est installée à Saulx-Marchais après le drame apparemment



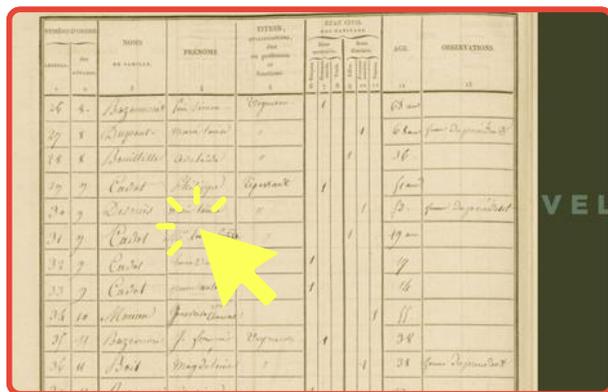
Excusez-moi... j'ai besoin d'autres informations sur la famille Ridet. Comment retrouver la trace d'une personne si je sais où elle vivait ?



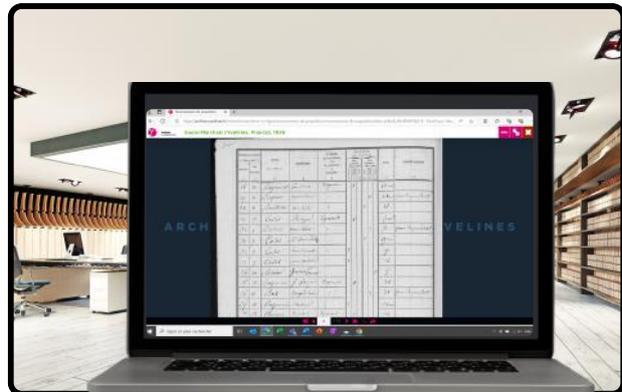
Vous trouverez des réponses dans le recensement de population de la commune. Les habitants de chaque rue sont répertoriés. Regardez ces vidéos pour en savoir plus !



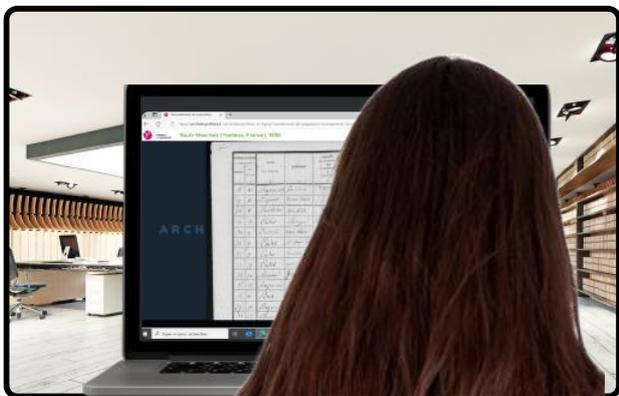
Scanne ces QR codes ou clique dessus pour découvrir les vidéos recommandées par l'archiviste



Maintenant que tu sais ce qu'est un registre de recensement, retrouve Marie Jeanne Henriette Lavenant dans le recensement de Saulx-Marchais de 1836 sur le site des Archives départementales des Yvelines !



Parfait ! ça y est j'ai sous les yeux le registre de recensement de Saulx-Marchais de l'année 1836... Voyons ça...



Je l'ai ! Marie Jeanne Henriette Lavenant ! Mais elle n'habite pas seule !

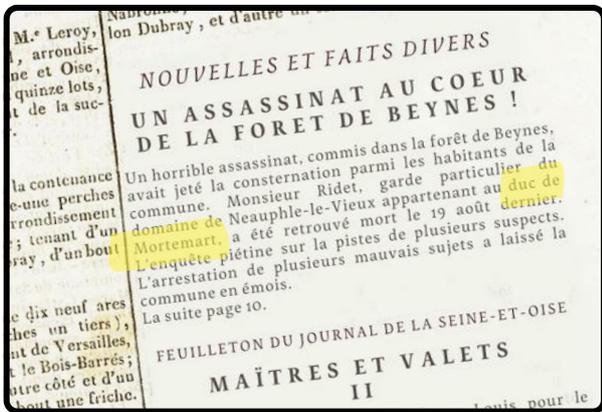


Retrouve les informations et réponds aux questions ci-dessous. Note bien tes réponses !

②

Le registre de recensement de Saulx-Marchais mentionne Marie Jeanne Henriette Lavenant mais aussi :

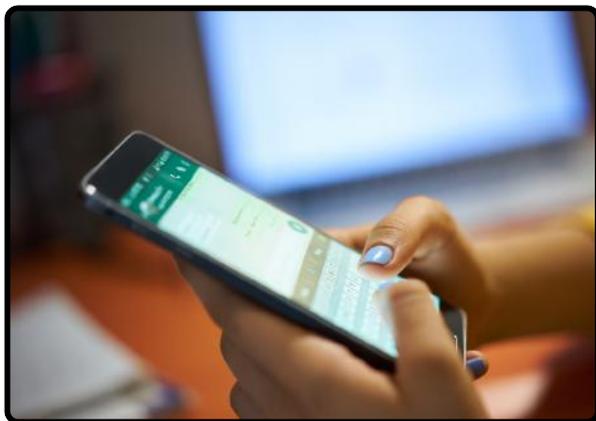
- Réponse A Henriette Ridet sa cousine
- Réponse B Joséphine Lavenant sa nièce
- Réponse C Henriette Ridet sa fille
- Réponse D Joséphine Ridet sa fille
- Réponse E Marie Ridet sa belle-soeur



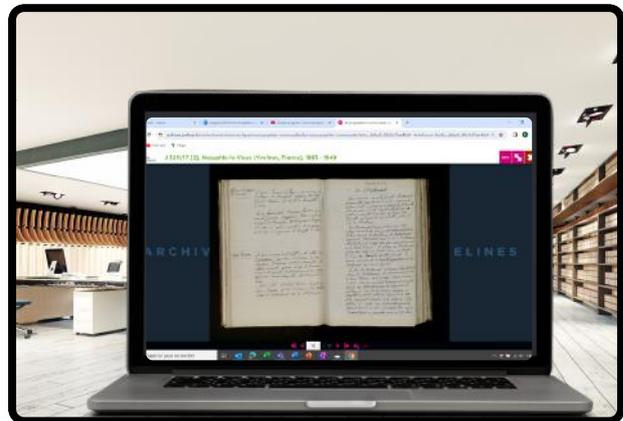
Iris est heureuse de commencer à se débrouiller avec les Archives, mais le nom du coupable lui échappe toujours... Elle regarde à nouveau les documents de l'enveloppe. Un nom lui saute aux yeux : le duc de Mortemart !



Elle fait des recherches, pour en savoir plus sur les missions d'un garde-chasse et sur la famille de Mortemart dont le domaine était à Neauphle. Mais comment avoir des informations fiables sur le duc ?



Sibylle, l'amie d'enfance d'Iris, est la seule au courant de l'enveloppe et des recherches d'Iris. Elle s'est prise au jeu et, de chez elle, elle a repéré un document qui pourrait les faire avancer



Elle lui dit que ce document s'appelle "Monographie communale" et qu'il faut consulter celle écrite par un certain Paul Aubert sur Neauphle-le-Vieux, page 16 !



Scanne ce QR code ou clique dessus pour faire la recherche et découvrir le document repéré par Sibylle



Retrouve les informations et réponds aux questions ci-dessous. Note bien tes réponses !

3

Le duc de Mortemart était l'employeur de Joseph Ridet. Grâce à la monographie sur Neauphle-le-Vieux nous connaissons sa famille. Laquelle des trois affirmations ci-dessous est fausse ?

Réponse A

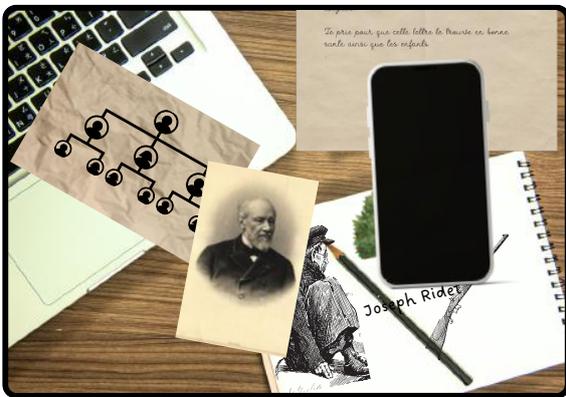
Le duc de Mortemart est fait baron d'Empire sous Napoléon 1er

Réponse B

Le duc de Mortemart obtient par son père la terre de Neauphle-le-Château où il est enterré

Réponse C

L'origine légendaire du nom "Mortemart" vient de "Mer Morte", en référence à la participation d'un ancêtre du duc à la première croisade au Moyen Âge



... Iris a recueilli pas mal d'infos, aussi bien sur la famille de la victime que sur son employeur, mais aucune trace d'un coupable. L'enquête continue !



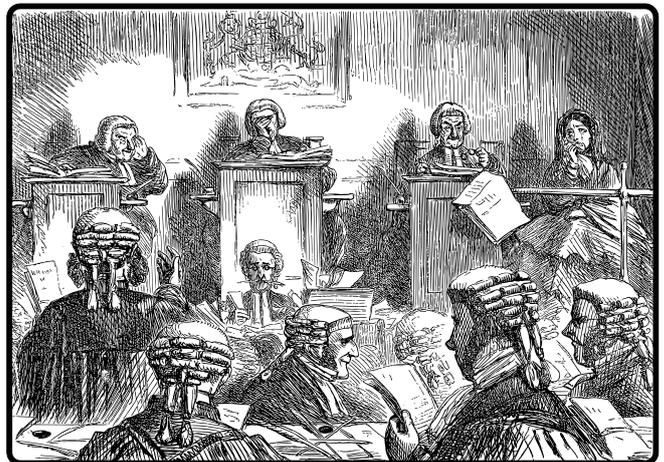
Pardon Monsieur, vous m'avez dit que je pourrais peut-être voir d'autres documents concernant le crime dont je vous ai parlé tout-à-l'heure ?



En effet, je vais vérifier mais je pense que nous conservons un dossier de procédure sur cette affaire... en 2U probablement, cour d'Assises...



Dossier de procédure... cour d'Assises... je suis désolée, mais je ne sais pas du tout ce que c'est...



Ah oui... la cour d'Assises, c'est un tribunal qui a été créé à la Révolution française, pour juger les crimes. Bon, à l'époque, cela s'appelait "tribunal criminel"...



Les dossiers de procédure regroupent tous les éléments qui ont servi au jugement : des enquêtes, des interrogatoires, des rapports de police...



Et bonne nouvelle pour vous, j'ai trouvé un dossier Ridet... il porte la cote 2U 274... mon collègue Hugo est parti vous le chercher !



Scanne le QR code ou clique dessus pour découvrir ce que contient la boîte 2U274 !



Retrouve les informations et réponds aux questions ci-dessous. Note bien tes réponses !

4 Le dossier de procédure de cette affaire comprend au moins :

Réponse A
des lettres de menace, le portrait-robot du criminel, des photographies, le compte rendu d'un interrogatoire, une liste des jurés

Réponse B
un plan reconstituant la scène de crime, un courrier manuscrit, la liste des jurés, une liste des pièces à conviction, le compte rendu d'un interrogatoire

Réponse C
la liste des jurés, un rapport de la gendarmerie, un plan reconstituant la scène de crime, un article de journal

5 Parmi les citoyens tirés au sort sur la liste des jurés du procès, il y avait des femmes :

VRAI FAUX

6 Il est impossible de faire partie des jurés si on exerce un métier manuel :

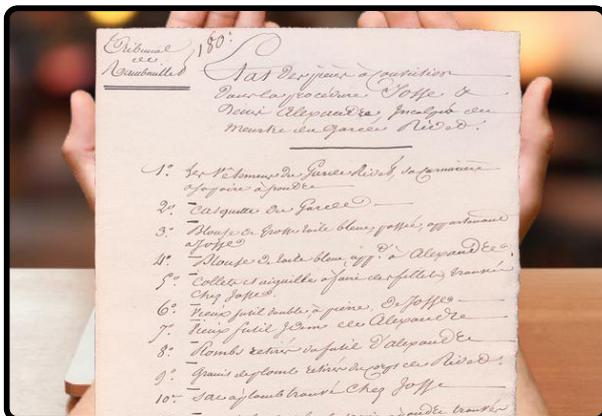
VRAI FAUX



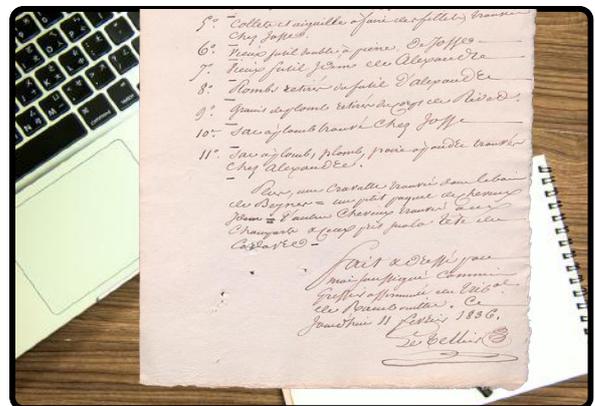
Incredibly what you can find in this file of procedure! Iris needs a magnifying glass to look at the plan...



Find the information and answer the questions below. Note your answers!



Mademoiselle, you have seen this document in the box? Look!



This document dates from February 1836, a few months after the crime, and it's there! Finally the name of a culprit!



Retrouve les informations et réponds aux questions ci-dessous. Note bien tes réponses !

8

Dans le document pointé par l'archiviste, il est fait mention de 2 "inculpés", il s'agit de :

Réponse B
Denis Alexandre

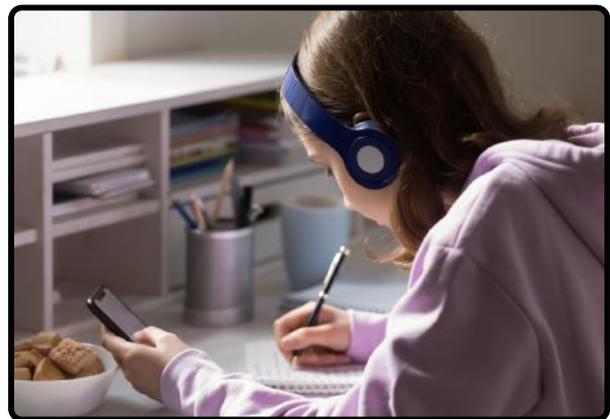
Réponse A
Pierre Hubert Cornu

Réponse C
Jean Baptiste Josse

Réponse D
Philippe Desmeules



Iris est en bonne voie... il s'agit d'"inculpés" donc de potentiels coupables, mais rien ne prouve que l'une de ces personnes ait assassiné le garde-chasse... Elle s'intéresse à l'inculpé principal, le premier des 2 noms...



Sibylle suggère à son amie de voir si cette personne vivait toujours avec sa famille en 1836, si jamais elle a été incarcérée, elle ne sera pas notée sur le recensement de population, un bon indice !



De retour chez elle, Iris va consulter les recensements de population sur le site internet des Archives départementales. Où vivait l'inculpé ? Sans doute tout près du lieu où le crime s'est déroulé...



La nuit tombe mais elle ne veut pas lâcher ! Elle commence par le recensement de Beynes... une chance, elle va trouver une information cruciale, au bout de 14 pages !

N°	AGE	NOM	PRENOM	ÉTAT CIVIL	PROFESSION		OBSERVATIONS
					ACTUELLE	ANCIENNE	
16	4	Magnan	Marie Anne	Veuve			
17	8	Magnan	Marie Anne				
18	4	Henriette	Charlotte				
19	7	Castel	Blaise	Veuve			
20	7	Castel	Blaise				
21	7	Castel	Blaise				
22	7	Castel	Blaise				
23	7	Castel	Blaise				
24	10	Castel	Blaise				
25	11	Magnan	Jean	Veuve			
26	11	Castel	Blaise				

Comme Iris, effectue tes recherches dans le recensement de Beynes en 1836 et retrouve l'information cruciale !



Scanne le QR code ou clique dessus pour accéder aux archives numérisées et effectuer ta recherche dans les recensements !

9

En 1836, l'inculpé en question :

- Réponse A
a été envoyé aux travaux forcés, c'est très probablement lui le coupable de l'assassinat de Joseph Ridet
- Réponse B
apparaît comme vigneron, ce n'est probablement pas lui le coupable
- Réponse C
apparaît comme propriétaire, ce n'est probablement pas lui le coupable

10

Sur le recensement de Beynes en 1836, on retrouve aussi la trace de la famille de l'inculpé :

- Réponse A
l'inculpé est marié à Rose, il n'a pas d'enfant
- Réponse B
l'inculpé est marié à Julie, il a un enfant prénommé André
- Réponse C
l'inculpé est marié à Victoire, il a un enfant prénommé Désirée



Bravo pour ton enquête auprès d'Iris !
Si tu veux valider ta participation au concours, il faut absolument saisir tes réponses sur un formulaire numérique.

Tu peux y accéder en scannant ce QR code ou en cliquant dessus, avant le 6 avril 2024 !

BONNE CHANCE !

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES YVELINES

2 AVENUE DE LUNCA 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

[HTTPS://EDUCARCHIVES.YVELINES.FR](https://educarchives.yvelines.fr)

CONCEPTION ET RÉALISATION

MATHILDE DEUVE

MARIE PETER

CONTACT

EDUCARCHIVES@YVELINES.FR